

INAUGURE SA CHAUDIÈRE À BOIS

et réduit ainsi ses émissions de CO₂ de 4 000 tonnes par an

Fidèle à son objectif de sobriété énergétique et de réduction de son impact, Sojasun ouvre son atelier à une 3^e énergie renouvelable « Made in Bretagne »

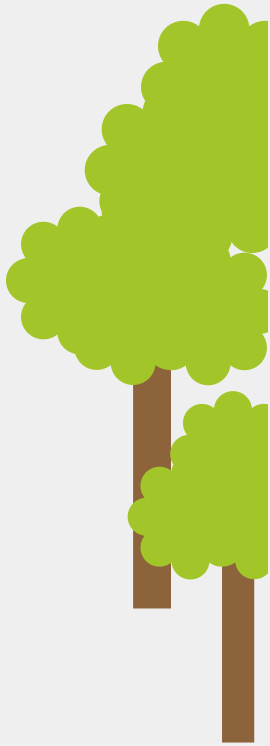
Le vendredi 4 décembre 2015, l'atelier Sojasun de Chateaubourg (Ille-et-Vilaine) inaugure sa **chaudière biomasse**. Pour l'entreprise familiale Triballat Noyal, créatrice de la marque, c'est un pas de plus dans sa stratégie de **réduction de ses émissions de CO₂**. Après avoir installé, il y a 3 ans, une éolienne qui produit plus d'1 million de KWh chaque année et des panneaux photovoltaïques dès 1999, elle affirme avec cette chaudière à bois sa volonté de **diversifier** et de **relocaliser ses sources d'énergie**.

En effet, le bois est un combustible neutre en carbone : le CO₂ dégagé pendant la combustion du bois équivaut à celui absorbé par les végétaux produisant ce même bois pendant leur croissance. Et les végétaux brûlés sont gérés durablement, donc replantés.

Graines de soja françaises et analyses permettant de garantir l'absence d'OGM dans les produits, emballages sans Phtalates ni Bisphénol A, utilisation d'encres végétales pour l'impression, réduction du suremballages, transport par véhicules roulant au Diester, chauffeurs formés à l'éco-conduite... **le développement durable est inscrit dans l'ADN de Sojasun**. Son atelier est d'ailleurs certifié ISO 50001, attestant de l'efficacité de sa démarche de réduction des consommations énergétiques. Remplacer les énergies fossiles responsables des gaz à effet de serre fait donc partie des priorités. Cette nouvelle chaudière « Compte-R » conçue par l'un des derniers chaudiéristes biomasse français situé dans le Puy de Dôme couvrira **70 % à 80 % de l'actuelle consommation de gaz du site**.

Financé par un emprunt auprès de la NEF (Nouvelle Economie Financière), coopérative financière qui participe au développement local d'une économie durable, et soutenu par le Fond Chaleur ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), ce projet se devait d'organiser prioritairement son approvisionnement dans un rayon maximum de 80 kilomètres. C'est donc avec **du bois 100 % « made in Bretagne »** que la chaudière est alimentée. La situation géographique de l'atelier est particulièrement porteuse. En effet, la forêt bretonne représente une superficie de 360 000 hectares et un accroissement biologique annuel de 2,8 millions de m³ de bois. Le prélèvement annuel dans cet accroissement biologique est de 1,8 million de m³. Les 6500 à 7000 tonnes de bois, soit environ 7000 m³, nécessaires par an à la chaudière seront prélevées dans ce solde disponible.





Les plaquettes forestières en provenance de sites majoritairement certifiés FSC de forêts bretonnes représentent ainsi 60 à 75 % de l'alimentation de la chaudière de l'atelier Sojasun. Autre option locale : les plaquettes de bois bocagères fournies par Bois Bocage 35, une association créée à l'initiative des éleveurs laitiers de la région souhaitant gérer et valoriser le bois bocager. Elles sont utilisées à hauteur de 10 à 15 %. Enfin, parfait exemple d'économie circulaire, l'emploi de 15 à 20 % de connexes de scieries, et de palettes perdues non traitées qui permet de donner un deuxième usage à ces matériaux.

Le soutien de l'ADEME n'implique pas seulement un approvisionnement local, il impose également une **filtration des fumées afin de réduire au minimum l'émission de particules**. La conception et l'exploitation de la chaufferie biomasse ont été confiées à ENGIE, via sa filiale ENGIE Cofely, Société de services en efficacité énergétique et environnementale. ENGIE Cofely gère également l'approvisionnement bois en collaboration avec les fournisseurs locaux et s'engage à fournir un bois-énergie de qualité. Quant aux cendres, elles sont recyclées via Ecosun et enrichissent le compost. Un engagement total qui permet à Sojasun de **réduire d'au moins 20 % ses émissions annuelles de CO₂**.

Retrouver toute la démarche développement durable de Triballat Noyal sur www.nourrirsalement.com

Du soja français chez

Sur les emballages des produits Sojasun le logo « **filière soja français sans OGM** » est une véritable garantie. Depuis 1995, Sojasun a mis en place une filière d'approvisionnement en graines de soja issues uniquement de l'agriculture françaises. Les agriculteurs collaborant avec la marque et situés essentiellement dans le Centre, le Sud-Ouest, et le Sud-Est du pays, s'engagent sur une politique non-OGM et développent des méthodes respectueuses de l'environnement. Une démarche validée par des analyses à chaque étape de la fabrication et par une société d'audit externe indépendante et internationalement reconnue (SGS).



A PROPOS DE TRIBALLAT NOYAL

Triballat Noyal est une entreprise familiale depuis 3 générations, spécialisée dans les produits de grande tradition laitière. Précurseur, l'entreprise allie tradition et innovation pour développer de nouveaux marchés dans les domaines du Végétal, du Bio, des Fromages et de la Nutrition. En 1995, Triballat Noyal réussit à collecter assez de lait bio pour lancer VRAI, la première gamme de produits laitiers biologiques à visée nationale distribuée en grandes surfaces. Aujourd'hui, la laiterie familiale est la seule à travailler les 4 laits : vache, chèvre, brebis, soja. Triballat Noyal est présente en France et à l'international sur les différents circuits de distribution : Grande distribution, Food service, Réseaux spécialisés Bio. Triballat Noyal, c'est : 250 millions de chiffre d'affaires, 900 collaborateurs, plus de 20 pays livrés dans le monde, 2 filiales en Europe (Espagne et Italie) et 17 sites de production en Europe.



Contact presse : Agence Vianova
Sandra Codognotto - 01 53 32 28 58 - codognotto@vianova-rp.com